

Devoir surveillé – La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

1848, suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, coup d'État de 1851, Second Empire autoritaire puis libéral (programme d'histoire de 1re)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 1^{re}

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères chronologiques (4 pts)

Pour chaque date, indiquez l'événement et expliquez en deux phrases son importance dans l'entrée de la France dans l'âge démocratique.

- a) 5 mars 1848 (1 pt)
- b) 23-26 juin 1848 (1 pt)
- c) 2 décembre 1851 (1 pt)
- d) 4 septembre 1870 (1 pt)

Exercice 2 – Analyse de document : la Constitution de 1848 (4 pts)

Document. Constitution de la République française, 4 novembre 1848 (extraits).

Préambule. « II. La République française est démocratique, une et indivisible. [...] IV. Elle a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Elle a pour base la Famille, le Travail, la Propriété, l'Ordre public. »

Art. 1er. La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. Elle est inaliénable et imprescriptible. [...]

Art. 24. Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

Art. 43. Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président de la République.

Art. 45. Le président de la République est élu pour quatre ans, et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années.

Art. 68. [...] Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

- a) Présentez le document. (1 pt)
- b) Montrez que ce texte fonde une République démocratique, tout en relevant ce qui la rattache à l'ordre. (1 pt)
- c) Quelles règles encadrent le président de la République ? Pourquoi les constituants les ont-ils prévues ? (1 pt)
- d) Expliquez pourquoi ces règles n'empêchent pas le coup d'État du 2 décembre 1851. (1 pt)

Exercice 3 – Analyse de document : la Constitution de 1852

(4 pts)

Document. Constitution du 14 janvier 1852 (extraits).

Art. 2. Le gouvernement de la République française est confié pour dix ans au prince Louis-Napoléon Bonaparte, président actuel de la République.

Art. 3. Le président de la République gouverne au moyen des ministres, du Conseil d'État, du Sénat et du Corps législatif.

Art. 5. Le président de la République est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours droit de faire appel.

Art. 8. Il a seul l'initiative des lois.

Art. 13. Les ministres ne dépendent que du chef de l'État [...].

Art. 36. Les députés sont élus par le suffrage universel, sans scrutin de liste.

Art. 39. Le Corps législatif discute et vote les projets de loi et l'impôt.

- a) Présentez le document et son contexte. (1 pt)
- b) Montrez que le texte concentre le pouvoir entre les mains d'un seul homme. (1 pt)
- c) Quelle place le texte laisse-t-il au suffrage universel ? (1 pt)
- d) Comparez ce texte à la Constitution de 1848 (exercice 2) : qu'est-ce qui a changé ? (1 pt)

Exercice 4 – Maîtriser les notions

(4 pts)

Définissez chaque notion et illustrez-la par un exemple précis et daté tiré du chapitre.

- a) Ateliers nationaux (1 pt)
- b) Parti de l'Ordre (1 pt)
- c) Plébiscite (1 pt)
- d) Candidature officielle (1 pt)

Exercice 5 – Question problématisée

(4 pts)

Sujet : « Du Second Empire autoritaire à l'Empire libéral (1852-1870) ». Répondez aux questions suivantes, qui guident la construction de votre réponse organisée.

- a) Définissez les termes du sujet et formulez une problématique. (1 pt)
- b) Montrez, avec trois éléments précis, le caractère autoritaire du régime entre 1852 et 1860. (1 pt)
- c) Présentez, avec au moins trois étapes datées, la libéralisation du régime. (1 pt)
- d) Rédigez une conclusion qui mesure les limites de cette libéralisation. (1 pt)

Bon courage !